

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2019-018

Date de convocation : **27 juin 2019**

Nombre de délégués en exercice : **26**
Nombre de membres présents : **18**
Nombre de membres votants : **18**

L'an deux mille dix-neuf, le **11 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, DUBAIN, MARTIN, ANTOINE, GRATALOUP, SAVANT, DURRANT, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BALAN, BOUKACEM, LHOPITAL

Mmes EYMARD, ARDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Boukacem

Objet : Effacement de dettes

Monsieur le Président indique qu'à la suite de divers jugements, transmis par la Trésorerie, constatant l'insuffisance d'actif ou ordonnant l'effacement de dettes, il y a lieu d'acter l'émission d'un mandat d'un montant total de 2 322.40 €.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Prend acte de l'émission d'un mandat pour créances éteintes au compte 6542 pour un montant de 2 322.40 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2019

Application agréée E-legalite.com